

TOUT COMPRENDRE SUR L'ACCES AU FONCIER

Objectifs de la formation

Connaître les mécanismes, les acteurs, les aspects juridiques et tous les éléments nécessaires à mettre en place une démarche d'accès au foncier.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

Apports théoriques et échanges avec les stagiaires à partir de leur situations concrètes. Le statut du fermage, le contrôle des structures, les autorisations d'exploiter, la SAFER, les autres acteurs et leur rôle. Travail individuel et collectif pour mettre en place sa propre stratégie.

* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Infos complémentaires



Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent nous consulter €

Non adhérent nous consulter €

Non agricole nous consulter €

Formation prise en charge pour les stagiaires éligibles VIVEA porteurs de projet : attestation de démarche d'installation

Plus de renseignements

Dominique Peyre (responsable de stage)

adear01@orange.fr

ADDEAR de l'Ain

2 Bd Irène Joliot - Curie

01006 BOURG EN BRESSE

Tel. 04 74 45 25 59

Repas tiré du sac et partagé

Dates, lieux et intervenants

27 nov 2018

09:30 - 17:30 (7hrs)

AGLCA

01000 Bourg en Bresse

Cléa Carmillet, formatrice et accompagnatrice ADDEAR 01

04 déc 2018

09:30 - 17:30 (7hrs)

AGLCA

01000 Bourg en Bresse

Delphine Gavend, juriste spécialisée en droit rural

11 déc 2018

09:30 - 17:30 (7hrs)

AGLCA

01000 Bourg en Bresse

Delphine Gavend, juriste spécialisée en droit rural

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADDEAR de l'Ain, 2 Bd Irène Joliot Curie, 01000 Bourg-en-Bresse.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))